

Notre bibliothèque

Autor(en): **J.V.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 319

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

diriger. Mais ce n'est là qu'une appréciation générale, car le contraire peut se présenter.

Souvent la solution de la question dépendra des circonstances et de la situation financière des époux. En effet, lorsque tous deux paraissent présenter les mêmes garanties morales pour l'éducation des enfants, on attribuera ceux-ci plutôt à celui qui pourra leur créer un foyer. Et dans ce cas, les femmes seront souvent dans une situation désavantageuse, parce qu'en général elles gagnent moins ou même n'ont pas de profession. Si une femme n'a pas de métier et doit entrer en place pour gagner sa vie, on donnera plutôt la garde de l'enfant au père, surtout s'il a une parente qui peut tenir son ménage.

La question est compliquée quand le salaire du père, suffisant lorsque la famille vit ensemble, ne l'est plus une fois la famille partagée en deux. En effet, lorsqu'on aura déduit du salaire du père ce qui lui est nécessaire pour son propre entretien, la pension qu'il pourra payer pour les enfants avec le reste de son salaire ne sera souvent pas suffisante pour les entretenir. On devra alors tenir compte du fait que les aînés, surtout les filles, pourront tenir le ménage du père et les lui attribuer, laissant la mère s'en tirer avec la pension et les cadets.

La faute de l'époux entre en ligne de compte si elle révèle des défauts de caractère dont les enfants pourraient souffrir. Ainsi il est évident que, si la cause du divorce a été l'ivrognerie du mari, les enfants seront attribués à la mère, car l'ivrognerie qui a rendu la vie insupportable à l'épouse, la rendra aussi aux enfants. Par contre, l'adultère, qui est une faute très grave pour les époux, a moins d'importance pour les enfants, car il ne signifie pas nécessairement que l'on soit mauvais père ou mauvaise mère. C'est pourquoi nos tribunaux ont, à plusieurs reprises, attribué les enfants à l'époux coupable d'adultère.

Ajoutons que si les deux époux sont tous deux également capables d'élever les enfants et de leur créer un foyer, on les confiera à l'époux innocent; en somme, il présente plus de garanties morales pour une bonne éducation.

Notons enfin que l'intérêt des enfants peut changer avec les années: par exemple, la mère qui était en place a pu se créer un foyer; le père s'est remarié et la présence d'une belle-mère est préjudiciable aux enfants; un enfant attribué à la mère se conduit mal, et l'on constate que la mère est trop faible avec lui... Dans tous ces cas et dans d'autres semblables, il faut pouvoir modifier la situation des enfants; aussi a-t-on admis que le jugement en divorce sur ce point n'est jamais définitif. Si des faits nouveaux se présentent, l'un des parents ou l'autorité tutélaire peuvent s'adresser au juge pour

à Cambridge, et un budget relativement serré. « Je lutte comme un dragon contre les dépenses inutiles » disait Mrs. Fawcett.

Quelques Anglaises commençaient à réclamer la réforme des lois matrimoniales qui donnaient alors tout au mari, rien à sa femme. « Quand j'ai découvert que ma bourse et ma montre appartenaient en réalité à mon mari, écrit l'une d'elles, je compris qu'il était temps que les femmes démolissent ces lois absurdes. » Mais cette démolition n'eut lieu que bien des années plus tard. Pendant qu'on discutait au Parlement la loi sur les biens matrimoniaux, Millicent Fawcett fit circuler parmi les fermiers du Suffolk une pétition réclamant plus de justice pour la femme mariée. « Dois-je comprendre, Madame, dit un vieux fermier parlant au nom de plusieurs, que si ce projet passe, et que ma femme hérite de quelque argent, je devrai lui demander la permission de le dépenser ? »

Mrs. Fawcett entra dans la lutte trois mois après son mariage. Par son mari, elle connaissait tous les ministres et tous les chefs de partis. Elle hantait les galeries de Westminster, et c'est elle qui présenta à John Stuart Mill dans un des couloirs de la Chambre les porteuses de la première pétition au Parlement, signée de 1499 noms, parmi eux ceux d'Elisabeth Fry, de Florence Nightingale, d'Harriet Martineau et de Joséphine Butler.

Millicent travaille sérieusement à son éducation politique. Elle sert de secrétaire à son mari, lit et écrit pour lui, devore

lui demander de prendre une nouvelle décision. Le juge examinera la situation et il modifiera le premier jugement, toujours en se basant sur l'intérêt des enfants.

ANTOINETTE QUINCHE, avocate.

P. S. — Rappelons ici que Mlle Quinche est toute disposée à traiter les sujets juridiques qui intéressent plus spécialement les lectrices du *Mouvement*, et qu'il leur suffit pour cela de lui en adresser la demande, par l'intermédiaire de la Rédaction du *Mouvement*, en indiquant ces sujets ou en posant des questions.

(Réd.)

Notre Bibliothèque

ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE ET L'ACTION CIVIQUE ET POLITIQUE DES FEMMES: *Rapport du XI^e Congrès (XXV^e anniversaire de la fondation de l'Alliance)*. Berlin, juin 1929. 1 vol. en français, anglais et allemand: 5 f. Londres S. W. 1, Vauxhall Bridge Road, 1909, ou à la Rédaction du *Mouvement Féministe*.

Dr. Marg. BERNHARD: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre parties du monde*. 1 brochure publiée par l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes. Edition française. (Voir aux annonces.)

Régine DEUTSCH: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes*. 1 brochure avec 10 illustrations, publiée par le Comité de l'Alliance Edition française. (Voir aux annonces.)

C'est assurément un tour de force qu'a accompli le Secrétariat de Londres de l'Alliance Internationale en réussissant à faire paraître au début de l'automne ce volumineux rapport du Congrès de Berlin, tout comme si une période de vacances durant laquelle collaboratrices et traductrices étaient au vert n'avait pas séparé cette publication de la date du Congrès. Aussi les lecteurs de langue française mettront-ils sur le compte de cette rapidité dans la publication les quelques imperfections qui se sont glissées dans des textes dont il aurait fallu pouvoir au moins corriger deux fois les épreuves, avant de donner *satisfecit* à l'imprimeur!

Ce ne sont d'ailleurs là que de légers, très légers, défauts extérieurs dans une publication d'importance capitale, et qui constitue la plus riche source de documentation féministe internationale réunie sous une seule couverture, que nous avons eue en main depuis longtemps. Car ce ne sont pas là à proprement parler des *Actes* d'un Congrès, avec le détail souvent fastidieux des débats: cette partie-là a été réduite au minimum par un résumé de chacune des séances, mais en revanche tous les vœux adoptés par le Congrès sont reproduits *in extenso* et sous une forme extrêmement commode pour s'y référer. On trouvera encore dans ce volume d'abord une vue d'ensemble des plus intéressantes de l'activité de l'Alliance durant ces trois dernières années, et notamment de ses relations avec la Société des Nations et le Bureau Inter-

tous les journaux, se régale de rapports parlementaires et suit tous les grands débats à la Chambre. Les huissiers la connaissent bien et la placent de leur mieux sur les bancs incommodes des galeries, alors entourées d'un épais treillis de laiton qui formait paravent du côté de la salle et empêchait de bien voir et de bien entendre. La ventilation défectueuse vient compliquer encore le métier d'auditrice. C'est de cette galerie qu'elle entendit J.-S. Mill proposer l'amendement à la loi de 1867, remplaçant le mot *homme* par le mot *personne*: cette substitution suffisait à donner aux Anglaises l'égalité politique. Stuart Mill réussit à impressionner son auditoire et 73 députés appartenant aux trois partis votèrent l'amendement. « Depuis ce moment-là, et jusqu'à notre victoire finale, nous réussîmes à tenir la question féministe à l'écart des partis, écrit Mrs. Fawcett. En fait, c'était le bloc libéral et radical qui formait le gros de l'armée de nos partisans, mais il s'y est toujours joint un groupe important de conservateurs. » Le parti travailliste s'associa pour la première fois à l'action des suffragistes vers 1885, lorsque le Congrès des Trades-Unions émit le vœu que les femmes soient appelées à l'exercice du droit de vote aux mêmes conditions que les hommes. Mrs. Fawcett a toujours attribué à l'effet produit par le grand discours de Stuart Mill le vote du Parlement qui, en 1869, accorda aux femmes, presque sans discussion, le suffrage municipal et le droit d'être électrices et éligibles dans les Conseils d'école.

national du Travail; puis les rapports des neuf Commissions permanentes internationales de l'Alliance, dont le programme touche à presque toutes nos préoccupations remises à l'ordre du jour: travail politique des femmes, unité de la morale, nationalité de la femme, conditions du travail des femmes, allocations familiales, situation de la mère non mariée et de son enfant, paix et S. d. N., police féminine, éducation civile de la femme..., rapports qui, non seulement indiquent l'activité déployée par chaque Commission, mais qui encore contiennent des aperçus sur la situation dans près de 40 pays. Viennent ensuite les rapports de presque toutes les 51 Sociétés de 46 pays affiliées à l'Alliance, et enfin les adresses indispensables à quiconque veut travailler un peu sérieusement, des groupements et personnalités internationales en relations directes avec le travail de l'Alliance. Le tout en trois langues, français, allemand et anglais, soit chaque rapport *in extenso* dans la langue dans laquelle il a été originalement écrit, et résumé dans les deux autres langues. On voit que 5 francs ne sont certes pas trop pour ce précieux volume, qui va trouver sa place, nous le savons, dans un bon nombre de bibliothèques collectives ou particulières.

La brochure rédigée par Mlle Marg. Bernhard et également éditée par l'Alliance est, à proprement parler, le rapport de la Commission, autrefois appelée « travail dans les pays affranchis », et qui a été remaniée, par une décision du Congrès pour pouvoir s'occuper aussi des pays « non affranchis ». Cette Commission ayant pris la peine de dresser un questionnaire complet, auquel étaient parvenues des réponses fort intéressantes concernant l'activité politique des femmes électrices et éligibles, leurs relations avec les partis politiques, l'influence sur leur entrée au Parlement des différents systèmes électoraux, etc., l'idée fut émise de publier en une brochure le tableau mis au net de ces réponses. Nous avons donc là une brochure politique d'un vif intérêt pour toute suffragiste, plus qu'une brochure de propagande à proprement parler, et qui, de ce fait, ne remplace pas, pour nous femmes de pays non affranchis surtout, la précédente brochure *Le Suffrage des femmes en pratique*: on n'y trouvera pas, en effet, de détails sur les méthodes employées pour obtenir le droit de vote, ni les résultats du vote féminin au point de vue des lois de progrès social, mais, en revanche, des considérations et des faits très curieux et instructifs, et les expériences des femmes actuellement électrices ou parlementaires. C'est donc aussi une publication à recommander chaudement à tous ceux et à toutes celles qui veulent être au courant de la situation des femmes là où elles votent.

Quant à la troisième publication de la trilogie que nous signalons aujourd'hui à nos lecteurs, c'est une brochure d'annuaire. Pour célébrer le jubilé de ses vingt-cinq ans, l'Alliance avait demandé à une de ses fidèles amies, Mme Maria Stritt, qui avait été mêlée à son histoire dès les débuts, de préparer un ouvrage dans lequel elle raconterait, non seulement la naissance, mais encore le développement, l'accroissement, le rayonnement de l'Alliance, et avec elle du mouvement suffragiste pendant ce quart de siècle. Maria Stritt avait accepté avec joie: la mort lui enleva la plume des doigts, et le Comité de l'Alliance fut tout heureux de trouver un autre vétéran, Mme Régine Deutsch, qui voulut bien, en six mois, et en utilisant les documents réunis par Mme Stritt, mettre sur pied cette publication. Celle-ci se présente illustrée de deux grands portraits de nos Présidentes internationales, Mrs. Chapman Catt et Mrs. Corbett Ashby; puis de ceux des travailleuses

pour notre cause décédées depuis vingt-cinq ans: Susan B. Anthony (Etats-Unis), Anna Shaw (Id.), Minna Cauer (Allemagne), Maria Stritt (Id.), Mme de Witt-Schlumberger (France), Mme Bugge-Wicksel (Suède), Miss Palliser (Grand-Bretagne) et Vilma Glücklich (Hongrie). Heureuses sommes-nous que la liste n'en soit pas plus longue (si la brochure avait été publiée deux mois plus tard, il aurait fallu y ajouter encore Dame Millicent Fawcett et Dr. Jacobs!), et souhaitons à cette brochure également, qui rappelle toutes ces personnalités en même temps qu'elle évoque l'histoire de notre mouvement, sa place aussi dans la bibliothèque de toute bonne suffragiste.

M. F.

P.-S. A propos de *De l'Amour au Mariage*: M. Pourésy, l'auteur du volume de ce nom, dont il a été rendu compte dans un de nos précédents numéros, nous prie d'informer nos lecteurs et lectrices que c'est exclusivement chez lui (39 bis, rue Laseppe, Bordeaux) que l'on peut se procurer ce livre. Prix pour la Suisse: 12 fr. français. (Chèque postal Pourésy, Bordeaux, n° 8132.)

LILIAN STEVENSON: *Réconciliation*. Préface de L. Ragaz. Edition française chez Mlle Elisabeth Monastier, Grancy, 8, Lausanne. Prix: 1 fr. 60. (Compte de chèques: Lausanne II. 3938.)

Un livre mince de format, lourd de pensées. L'auteur, une femme remarquable, l'adresse à tous ceux qu'intéresse cette internationale chrétienne, le *Mouvement de Réconciliation*, « une des fleurs les plus belles, les plus riches en promesse qui soient nées après la guerre d'une terre ravagée et baignée de sang », ainsi que l'écrit M. Ragaz dans sa préface.

Tres bien traduit par Mlle Elisabeth Monastier, le beau et bon petit livre relate les 15 ans de la vie du *Mouvement de Réconciliation*, dès ses débuts vers la fin de l'année 1914. Courage et foi des pionniers « s'offrant à Dieu pour ses desseins rédempteurs », rencontres internationales provoquées en temps troublés par ces vaillants messagers de paix, parmi lesquels nous sommes heureux de rencontrer la prédicatrice anglaise Maude Royden, l'amie des prisonniers finlandais, feu Mathilde Wrede, et notre ami Pierre Cérès. Tournées de conférences, écrits nombreux, congrès et cours de vacances, aide apportée à la reconstruction de régions dévastées près de Verdun, secours aux enfants, etc., etc. Aujourd'hui encore, le *Mouvement de Réconciliation* travaille à unir ceux que séparent si dououreusement les barrières sociales et internationales.

Livre à acheter, à lire, à faire lire et à méditer en son cœur. Puisse-t-il devenir l'ami de chacun des lecteurs de notre journal féministe!

J. V.

L'Almanach socialiste pour 1930 (prix 80 ct., en vente à l'Imprimerie coopérative, La Chaux-de-Fonds), contient des articles captivants de T. Combe, sur l'éducation, une suite de pensées de suffragistes notoires, six petites notices biographiques consacrées à Mmes Curie, Joséphine Butler, Jane Adams, Florence Nightingale, de Stael et de Sévigné, en plus des actualités et historiettes telles qu'elles s'offrent à nous dans tous les almanachs du monde.

J. V.

AGNÈS DEBRIT-VOGEL: *Nitro*. (Librairie Karl Baumann, Breitenrainstrasse 29, Berne; prix: 40 ct.)

Pour les bambins sachant l'allemand, la jolie histoire du petit chat Nitro, racontée par une maman, qui est aussi une amie et une collègue suffragiste, ayant le plus joli brin de plume. La Société des institutrices suisses recommande avec raison l'achat et la lecture de *Nitro*.

J. V.

La vie à Cambridge était compliquée par un esprit de hiérarchie et de caste poussé à l'extrême. Même à l'église, la femme d'un simple professeur ne pouvait prendre place à côté de celle d'un docteur en théologie, et la dernière cédait partout la préséance à l'épouse du principal d'un des collèges universitaires. « J'ai vu, raconte Mrs. Fawcett, deux dames sortant d'un salon en même temps et hésitant l'une et l'autre quant au droit de chacune à passer la première. — Votre mari est-il docteur? demande l'une. — Non? il prend ses « degrés » demain — Alors, je passe devant ». L'abîme entre universitaires et non-universitaires était encore plus profond. Petit à petit cependant la jeune femme s'habitua et s'attacha à la vieille ville universitaire et sut s'y faire d'intéressantes relations.

On doit à Mrs. Fawcett des articles sérieusement écrits sur l'éducation des jeunes filles, et elle a toujours pensé et dit que « le mouvement pour l'instruction et le mouvement pour le vote étaient étroitement unis ». C'est dans le salon de Fawcett qu'eut lieu le meeting en faveur de la création d'une université féminine à Cambridge: Newham College. Lors de cette réunion historique, apparut un bébé vacillant sur ses jambes, la petite Philippa, l'unique enfant des Fawcett, qui questionnait, questionnait sans cesse. Quelqu'un lui demanda un jour: « Dites-vous toujours pourquoi? » à quoi elle répondit: « Non, parfois je dis: Pourquoi? Oh! Pourquoi? » Philippa, née avec la bosse des mathématiques, sut si bien

mettre à profit les études universitaires enfin permises aux jeunes Anglaises, qu'elle devint une lumière et un docteur en mathématiques. Remarquons ici que ce n'est qu'en 1891 que disparut la dernière résistance à l'éducation égale pour les jeunes filles et les jeunes garçons et qu'aujourd'hui encore, je le crois du moins, Oxford et Cambridge refusent à leurs nombreuses étudiantes le droit au « degré » final.

Le premier meeting suffragiste à Londres, en 1869, vit les débuts comme oratrice de Mrs. Fawcett alors âgée de 26 ans. Ou jugea qu'elle parlait bien, avec un enthousiasme communicatif; parfois sévère, elle était si ferme, si invincible dans son argumentation et, dans les dernières années, si pleine d'expérience, qu'elle était très écoutée et très suivie. Elle-même préférait écrire que parler « C'est affreusement fatigant de discourir toujours sur le même sujet, écrit-elle, et j'ai dû me faire une règle de refuser de parler en public plus d'une fois par jour ou plus de quatre fois dans la semaine, et cela seulement quatre mois par an, en février et mars, et en octobre et novembre. » Il est probable que Millicent Fawcett fit bien souvent des accros à cette règle de sagesse qu'elle s'imposa quelque dix ans avant la fin du siècle passé. Elle savait quand il fallait insister et quand il fallait attendre, mais jamais elle ne sut reculer. Même pas devant l'avalanche de poissons secs et légumes qui lui tomba dessus un jour qu'elle parlait sur la grande place de Nottingham!

(A suivre.)

JEANNE VUILLIOMENET,